

GAL Pays des 4 Bras

Fiche Projet 5 - Formation

Comité de projet du 06 juillet 2021

Présents : Nicolas de Fotso (Coordinateur LEADER à la Région wallonne), Philippe Dreye (SPW EER), Véronique Rousseau (coordinatrice Interface LEADER, FRW), Olivier Servais (coordinateur du GAL), Nicolas Rosen (Chargé de mission Formation du GAL) et Heidi Bonaquuet (animatrice Jardins d'Agricoeur).

0. Accueil

Monsieur Servais introduit la réunion qui a lieu en visio.

1. Approbation du PV du 12/01/2021

Le PV est approuvé.

2. Rapport d'activité 6

Le chargé de mission présente le rapport d'activité et sa planification pour la période à venir.

Concernant les formations en visio, les résultats n'ont pas répondu aux attentes du GAL, sans doute par que l'offre sous cette forme a explosé avec le COVID. Pour les besoins en marketin, voir l'enquête réalisée par le Collège des Producteurs, voir les offres proposées par la FUJEA, la FJA, l'EPI.

Concernant les frais liés au tracteur, les consommables sont pris en charge par les porteurs de projet et ne sont donc pas considérés comme des recettes.

Pour le projet d'une filière CISP, voir le SPW et le cabinet MOREALE (Celik DUYGU), notamment dans le cadre du Plan de relance, ou du Cabinet TELLIER (Alliance Environnement-Alimentation).

Il y a lieu de rajouter les indicateurs RAMO.

Le comité acte le passage à 4/5 du chargé de mission.

Le rapport est approuvé

3. Prolongation

Le SPW est favorable à une poursuite vu le chemin parcouru et les perspectives annoncées. Le GAL doit renvoyer la fiche approuvée par leur CA. Pas d'Arrêté ministériel en 2021 car les budgets complémentaires n'ont pas été alloués sur 2021.

La date du prochain COMAC est fixée au 1er février 2022.